

PRIAY 2000



Bulletin Municipal N° 13 - Janvier 2000

COMMERCES, ARTISANATS ET INDUSTRIES DE PRIAY

ALIMENTATION

- Boucherie : BEAUD Denis, Grande rue de la Côtère 04 74 35 63 63
- Boulangerie : PELUS Christophe, Grande rue de la Côtère 04 74 35 61 07
- Épicerie Primeurs : "EXPRESS", Grande rue de la Côtère 04 74 35 64 34

CAFÉ - RESTAURANT

- Bar glacier "LE BISTROT", Grande Rue de la Côtère 04 74 35 49 76
- Bar Tabac "LA TRUITE A L'OMBRE", Grande Rue de la Côtère 04 74 35 62 70
- Restaurant "LA MÈRE BOURGEOIS", Grande Rue de la Côtère 04 74 35 61 81
- Restaurant "POURQUOI PAS", Grande Rue de la Côtère 04 74 35 60 55

DIVERS

- Articles Pêche & Chasse AU THYMALLUS : GARCIA Gérald, Place L. Ferrand 04 74 35 40 06
- SARL HA DESOSS, Grande Rue de la Côtère Radiocom 2000 : 04 74 32 96 99 Tél : 04 74 35 47 70 Fax : 04 74 35 48 32
- Fabrication matériel de pêche : MARRYAT France S.A., Impasse Sainte Barbe Tél : 04 74 35 40 55 Fax : 04 74 35 40 61
- Coiffure mixte : Salon Isabelle, Place L. Ferrand 04 74 35 63 84
- Matières plastiques : SARL MCF, Les Carronnières Tél : 04 74 39 22 10 Fax : 04 74 39 09 41
- Paysagiste : JOUANNIN Georges, Les Carronnières Tél : 04 74 39 07 03 Fax : 04 74 39 01 81
- Camping "L'ESCAPADE" 04 74 35 44 08
- Sérigraphie-flockage + dépôt de presse : "ALAINPRESSION", Grande rue de la Côtère 04 74 35 40 05
- Dessinateur industriel : SOQUET Gérard, Bellegarde 04 74 35 48 55
- Sonorisation : Station Disco (Gérard Descher), Rue du Pressoir, Bellegarde 04 74 35 63 62
- Nettoyage Cuve à Fioul - Electricité Générale, SARL JACQUIOD «Les Commandières» 04 74 35 67 43
- Ebénisterie : AIN BOIS 2000 - Grande rue de la Côtère 04 74 35 62 49
- Dépôt-vente : LES HALLES DE PRIAY (Thierry Meunier), Grande Rue de la Côtère 04 74 35 43 89
- Mécanique de précision - Y.S études et industries - impasse Saint Barbe 04 74 35 64 32

ENTREPRISES DU BÂTIMENT

- Plâtrerie-peinture : LUVINI Bruno, Les Bâtisses 04 74 39 24 63
- Plomberie Chauffage : S.A.R.L. BERNARD Père et Fils, Bellegarde Tél : 04 74 35 46 38 Fax : 04 74 35 40 49
- Matériels travaux publics : BLANCHET Jean-Daniel, Grande rue de la Côtère 04 74 35 62 18
- Electricité générale : CANALE Christophe, Chemin Mas Falcon (Les Carronnières) 04 74 39 18 47
- Plomberie-chauffage : CHAUVEL Frédéric, Bellegarde Tél : 04 74 35 43 92 Fax : 04 74 35 46 63
- Travaux publics : THIBAUT Sylvain, "Le Biez" 04 74 39 08 88

INDUSTRIE PLASTIQUE

- S.A. STYLMONDE, Rue des Champagnes Tél : 04 74 35 66 25 Fax : 04 74 35 47 17

MÉCANICIENS - GARAGISTES

- FAVIER Michel, Route de Lyon 04 74 35 65 19
- GUILLERMIN Daniel, Agent PEUGEOT, Grande rue de la Côtère 04 74 35 65 48

PROFESSIONS MÉDICALES & LIBÉRALES

- Médecine générale : Dr TARROUX Michel, Grande rue de la Côtère Tél : 04 74 35 66 47 Fax : 04 74 35 46 42
- Chirurgien-dentiste : Dr APPEL Maurice, Route du Gottu 04 74 35 60 54
- Masseur-kinésithérapeute : ROBERT Bruno, Grande rue de la Côtère 04 74 35 47 25
- Pharmacie : BEL Alain, Grande rue de la Côtère 04 74 35 60 19
- Office notarial : S.C.P. BOUVARD, Notaires associés, Grande rue de la Côtère Tél : 04 74 35 60 33 Fax : 04 74 35 62 05
- Conseil en Informatique : KILGALLON, Rte de la Dombes Tél : 04 74 35 43 00 Fax : 04 74 35 43 05 e-mail : info@opus-web.com site : www.opus-web.com

LE MOT DU MAIRE



Nous voici rendus à l'aube du troisième millénaire et comme chaque année, par ce traditionnel bulletin, je viens vous informer de notre action passée, et vous présenter nos projets pour l'année 2000.

En 1999, nous avons réalisé :

- La réfection de la nef et du porche de l'église.
- Le remplacement de la chaudière de chauffage central des bâtiments mairie, cantine et salle des fêtes ainsi que la mise en conformité de la chaufferie.
- L'insonorisation de la salle de réunions pompiers.
- Le remplacement des tables de la salle des fêtes, ainsi que le renouvellement d'une partie des chaises.
- L'achat d'un tracteur tondeuse, d'un ordinateur pour les écoles, d'un standard téléphone pour la mairie, d'un extracteur de fumée pour la cantine, de placards de rangement pour la vaisselle de la salle des fêtes, d'un groupe électrogène.

Pour l'année 2000, nous envisageons :

- de compléter l'assainissement du hameau de Bellegarde ;
- de racheter à Monsieur RICHARD le bâtiment d'habitation du camping ;
- d'aménager le grenier de la mairie ;
- de négocier notre adhésion à la déchetterie d'Ambérieu.

Le train de vie de notre commune, certes modeste, s'améliore d'année en année, tout en maintenant une pression fiscale locale modérée, inchangée depuis cinq ans.

Priay dispose d'un cadre de vie agréable et nous devons soutenir celles et ceux qui entreprennent et créent des richesses sur le plan économique, apportant emplois et ressources.

Notre commune forte de ses 1.170 habitants (chiffre officiel du recensement de mars 99), dont plus de 300 ont moins de 20 ans, témoigne de la vitalité et de l'évolution de notre population.

Notre village a des atouts, sachons ensemble les valoriser et bâtir un projet qui le rende plus fort, plus attractif et plus agréable à vivre.

La Commune ne peut pas tout faire seule, et nos associations, nos commerçants, nos artisans, nos entreprises et nos agriculteurs doivent être soutenus et confortés dans leurs actions de tous les jours.

Ne laissons pas s'accroître le malaise du bénévolat aux risques d'éteindre l'enthousiasme de celles et ceux qui se dévouent pour la chose publique. Face aux problèmes structurels et de société qui secouent l'hexagone, je souhaite qu'en ces moments de doutes, de perte des repères moraux, nous restions ouverts, chaleureux et solidaires.

Je voudrais remercier le personnel communal dans ses activités diverses au service de la population, ainsi que les jardiniers du Comité de Fleurissement pour les nombreuses journées passées à embellir les rues et bâtiments publics de notre village.

Pour celles et ceux qui sont dans la peine, je leur adresse un message de soutien et d'espoir. Que cette nouvelle année apporte à chacun de vous bonheur et prospérité.

Jaqui REY.

VIE COMMUNALE

Le S.A.G.E. de la basse vallée de l'Ain (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

Le S.A.G.E. vise à une gestion cohérente et à long terme de l'eau et des milieux naturels sur un territoire donné. C'est un outil pour organiser l'avenir. Il fixe des règles et des recommandations communes à l'ensemble des usagers qui, de près ou de loin, ont un rapport avec l'eau. Il a pour objectif de proposer aussi des solutions à un certain nombre de problèmes cruciaux, afin de résoudre les conflits existants ou potentiels entre les différents usagers de l'eau.

Le SAGE de la basse vallée de l'Ain concerne 40 communes.

Les représentants des différents usagers se concertent au sein de la commission locale de l'eau (C.L.E.) qui valide les études et prend

toutes les décisions inhérentes à la gestion de l'eau. La C.L.E. est composée pour moitié d'élus, pour un quart d'usagers et pour un quart de représentants de l'état, soit 48 personnes. Le C.L.E. n'est pas une collectivité et n'a pas de budget propre. L'absence de structure existante correspondant au périmètre du SAGE a rendu nécessaire la création d'un S.I.V.U. (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) dont l'objet sera la préparation et le suivi du SAGE.

Président : Monsieur Gilles PIRALLA (Maire d'Ambérieu-en-Bugey)

Vice-présidents : Messieurs Jean-Pierre HUMBERT (Maire de Villette-sur-Ain) et Paul-Henri FLOQUET (Maire de VARAMBON).

INFO : Déchetterie

La décharge des Brotteaux non autorisée, a dû fermer le 31 décembre 1999. Pour pallier à cette fermeture, la commune de Priay a négocié avec la commune d'Ambérieu son accès à la déchetterie des Grémodières située à proximité de la base aérienne.

Depuis le 1^{er} janvier 2000, vous devez apporter vos déchets triés sur ce nouveau site (papier, carton, bois, taille et déchets verts, ferrailles, gravats, huile moteur, batterie, peintures, solvants, etc...).

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- du 1^{er} avril au 30 septembre : du lundi au samedi 8h-12h et 13h30-19h ; dimanche matin 8h-12h.

- du 1^{er} octobre au 31 mars : 8h-12h et 13h30-18h tous les jours ; dimanche 8h-12h (sauf jours fériés).

Vous n'aurez rien à payer, mais dans un premier temps vous devrez vous munir d'un justificatif de domicile.

Le coût de cette nouvelle mesure sera pris en compte par le budget communal.

Souvenir

Albert BUSSY, Maire Honoraire

Comme beaucoup, Albert BUSSY rêvait de voir l'an 2000 : le destin en décida autrement.

Né le 20 septembre 1902 au Château de RICHEMONT à VILLETTE, Albert BUSSY s'est éteint le 13 août 1999 dans sa 97^{ème} année.

Issu d'une famille de trois enfants, il a fréquenté l'école communale de Priay et sa passion pour les avions le conduira naturellement sur la base d'Ambérieu-en-Bugey pour y suivre une formation de mécanicien à partir de 1918. Sous-Officier à 22 ans, il rejoint la base de Bron où il accompagnera les plus grands pilotes d'essai sur Bréguet 19, avant d'obtenir son brevet militaire supérieur de mécanicien d'aéronautique en 1925.

C'est en 1933, alors qu'il est affecté en Indochine en qualité de chef d'atelier, qu'il épouse Jeanne PASQUIER ; quatre enfants naîtront de cette union heureuse : deux filles et deux garçons.

A la libération, Albert BUSSY rejoint la 1^{ère} Armée Française participe notamment à la campagne de Provence et ses états de service lui vaudront de nombreuses décorations, parmi lesquelles la Légion d'Honneur, la Médaille Militaire, la Croix de Guerre, la médaille de l'Aéronautique et la médaille Rhin et Danube.

Après sa carrière militaire, le lieutenant de réserve Albert BUSSY poursuivra une carrière civile en tant que mécanicien à la base d'Ambérieu, ce qui permettra à la famille de s'installer définitivement à Priay, où l'heure de la retraite sonnera en 1964.

Mais cette retraite ne sera pas synonyme d'inactivité : directeur-adjoint de la protection civile et moniteur de la Croix-Rouge, Albert BUSSY et son épouse ont sillonné les routes du département pendant de nom-

breuses années pour assurer bénévolement la formation et l'organisation des examens de secouristes, dont ont bénéficié plusieurs générations de Priaysiens.

Elu conseiller municipal en 1965, Albert BUSSY devient Maire de Priay en 1971, suite au décès prématuré d'Henri ESTEVE. Douze années durant, il administrera la commune avec conscience et dévouement. Sous sa conduite, notre commune a bénéficié d'importants investissements favorisant son développement : nouvelles salles d'école, cantine scolaire, agrandissement de la salle des fêtes, aménagement du camping... sans oublier l'installation d'un cabinet médical et d'une pharmacie, qui aura des conséquences inestimables pour l'avenir économique et social du village.

Une santé à toute épreuve alliée à un dynamisme exceptionnel lui ont permis de faire face à de nombreuses tâches et responsabilités : après sa retraite de la vie municipale en 1983, Albert Bussy devient naturellement Président de l'Amicale des retraités jusqu'en 1996. Cette même année, le décès de son épouse l'affectera profondément; néanmoins, il continuera à participer à la vie associative en qualité de Président des Anciens Combattants.

Tous ceux qui l'ont connu et côtoyé, conserveront longtemps le souvenir d'un homme gai et très affable, ils honoreront sa mémoire comme celle d'un homme intègre et droit.

Albert BUSSY était chevalier de la Légion d'Honneur et dans l'Ordre National du Mérite.



VIE COMMUNALE

Arthur BOUVARD, ancien adjoint et notaire honoraire.



Me Arthur BOUVARD s'est éteint le 25 avril 1999, à l'issue d'une brève maladie.

Il était né à Neuville-sur-Ain le 27 février 1922, d'un père natif du hameau des Barrières à Priay. Après une enfance à Paris et de brèves études commerciales, il s'installe en 1939 à Priay pour commencer sa vie professionnelle auprès de son oncle Me Laurent FERRAND, notaire, maire et

conseiller général. La petite étude notariale n'emploie alors qu'un clerc (Eloi RAY), rédigeant encore tous les actes et courriers à la plume... après la guerre Arthur BOUVARD accède aux fonctions de clerc, puis obtient son diplôme et sera nommé notaire à la résidence de Priay après le décès de Me FERRAND, par décret ministériel en date du 30 décembre 1953; c'est le début d'une carrière qui durera 36 ans, et au cours de laquelle l'étude verra l'arrivée de la machine à écrire, bientôt suivie du duplicateur, de la photocopieuse, des calculatrices automatiques et enfin du premier ordinateur en 1985 ; le personnel augmentant également jusqu'à 5 salariés, de nouveaux locaux professionnels doivent être construits puis agrandis.

Entre temps, Arthur BOUVARD a épousé en 1951 Geneviève BLANDON, institutrice originaire de VILLETTE, qui lui donna trois fils, dont deux lui ont succédé à l'office notarial.

Malgré une vie professionnelle intense, il trouva le temps de se consacrer également à sa commune : élu conseiller municipal en 1956, réélu en 1965 puis adjoint au maire en 1971, il exercera

cette fonction jusqu'à sa démission en 1986, pour raison de santé. Aux côtés de quatre maires successifs, il participa activement à la réalisation des nombreux projets qui permirent le développement de notre commune au cours des quarante dernières années.

Il participa aussi activement à la vie associative : convaincu des bienfaits du Yoga, il participa en 1985 à la fondation du "Yoga-Club de la Côte", qu'il présidera jusqu'à sa disparition.

Arthur BOUVARD laissera l'image d'un homme droit et convivial.

Parmi ceux qui nous ont quittés en 1999, citons également :

Madame de la COTARDIERE

Madame veuve ROBIN de la COTARDIERE, née de JOUFFROY-GONSANS Marie Camille Henriette Ysoeult, s'est éteinte le 21 septembre dernier dans sa 92ème année.

Résidant au Château de la Tour, mère de huit enfants, Madame de la COTARDIERE participa à la vie de notre village, notamment au sein du Comité cantonal de la Croix-Rouge dont elle fut la représentante à Priay durant de nombreuses années.

Yves ALMAKIEWICZ

Au moment de mettre en page ce bulletin, nous apprenions la disparition brutale de Monsieur Yves ALMAKIEWICZ, à l'âge de 49 ans. Homme dynamique à l'allure joviale, il se dévoua activement pour la Cantine Scolaire de Priay, association qu'il présida durant deux années. Que sa compagne et sa famille, en particulier son jeune fils Dimitri, reçoivent le témoignage de notre profonde sympathie après un deuil si cruel.

DON DU SANG

Et si on donnait plus souvent un peu de soi-même ?

Au cours de l'année écoulée, trois collectes ont été effectuées, représentant 47 prélèvements.

Depuis quelques années, les dons diminuent régulièrement, ce qui risque à terme de devenir préoccupant.

Pour l'année 2000, quatre collectes sont organisées, les : 16 février, 16 juin, 18 septembre et 20 décembre.

Les organisatrices locales, Mesdames Gisèle LUVINI et Yvonne REY vous attendent nombreux afin d'inverser la courbe.

BIBLIOTHEQUE

Notre bibliothèque est en pleine expansion : cette année elle s'est enrichie de nombreux livres (enfants et adultes) grâce au ramassage des papiers et aux dons nombreux de généreux donateurs. Un mobilier nouveau a été acheté. Un travail considérable a été fait pour le montage de nomenclature des romans. Il reste encore beaucoup à faire...

Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles (entraînés par Jeannot) qui ont beaucoup de mérite pour le ramassage, ce qui n'est pas toujours facile, par tous les temps, des papiers mal ficelés, des cartons trop lourds. Beaucoup de travail pour récupérer 180 Frs par tonne collectée.



Merci aussi à tous ceux qui nous font parvenir des livres (même nouveaux) en très bon état. La place nous manque, mais il y en aura toujours assez pour avoir votre visite (même sans s'abonner).

Heures d'ouverture : mercredi 14h 30 à 16h 30, vendredi 16h 30 à 18h.

L'abonnement est toujours le même pour un an : 20 Frs pour les enfants, 30 Frs pour les adultes.

Les responsables.

Même s'il existe des bruits contre lesquels on ne peut rien, beaucoup peuvent être facilement évités. Il faut savoir que le tapage est répréhensible de jour comme de nuit. Vous n'avez pas plus le droit de faire du bruit avant 22h qu'après. La loi permet tout de même à un bruit de voisinage

d'être plus élevé par rapport au niveau ambiant, en journée qu'entre 22h et 07h.

Fatigue, insomnie, dépression, surdité... la liste des effets dévastateurs est longue, elle constitue un véritable danger, trop souvent sous-estimé !

VIE COMMUNALE

PLAN D'EAU MUNICIPAL

Suite au retrait de la Gaule Priaysienne, le plan d'eau est géré pour toute la saison 2000 par Mr Gérald GARCIA, propriétaire du magasin "LE THYMALLUS" à Priay (*).

Tarif résidents Priay et camping :

- moins de 12 ans : gratuit
- 12 à 16 ans : 50 FRF
- plus de 16 ans : 150 FRF

Tarif non résidents :

- moins de 12 ans : gratuit
- 12 à 16 ans : 100 FRF
- plus de 16 ans : 200 FRF

Ouverture du plan d'eau : lundi 6 mars 2000

Fermeture : jeudi 26 octobre 2000

Safari-truites les 4 et 5 mars 2000

L'alevinage sera de :

- 350 kg de truites
- 200 kg de carpes
- 200 kg de gardons
- 50 kg de tanches

Un autre safari-truites aura lieu dans la saison, la date n'étant pas pour l'instant fixée.

(* Gérald GARCIA (36 ans, marié, un fils de huit ans) est champion de France de pêche à la mouche depuis le 5 septembre 1999 !!!

ECOLE DE PRIAY - Année 1999-2000

Beaucoup de changement, cette année dans le personnel enseignant de l'école.

En effet, Madame Anne GRANDJEAN nous a quittés pour "prendre une retraite bien méritée", selon la formule consacrée. Elle a été remplacée par Madame Anne-Marie HELMLINGER, qui vient de l'école de Villieu et qui est domiciliée à Priay.

Mademoiselle Edith BOYER, qui était nommée à titre provisoire (complément des deux mi-temps) a été remplacée par Madame Sophie MANHES, qui vient aussi de Villieu, et qui est aussi à titre provisoire.

Mademoiselle Gaëlle ARPIN-GONNET assure cette année le 1/4 de décharge de direction de Madame BLANCHET, en remplacement de Madame Christine BLANC.

Notre aide-éducatrice, Céline MONNET, qui était avec nous depuis deux ans, a réussi ses examens et est donc partie à Grenoble pour suivre ses études. Elle est remplacée depuis le 15 novembre par Céline DUPIN.

Du côté des enfants, par contre, les effectifs sont stables, malgré beaucoup de mouvements, 153 élèves sont accueillis à l'école. Ils se répartissent ainsi :

Petite et moyenne section : $15 + 14 = 29$ élèves avec Jean-Pierre COLLET.

Moyenne et grande section : $10 + 16 = 26$ élèves avec Sophie MANHES

Cours Préparatoire et Cours Élémentaire 1ère année : $14 + 7 = 21$ élèves avec Danielle BLANCHET

Cours Élémentaires 1ère et 2ème année : $12 + 11 = 23$ élèves avec Annie HELMLINGER

Cours Élémentaire 2ème année et Cours moyen 1ère année : $8 + 18 = 26$ élèves avec Florent DURoux

Cours moyen 1ère année et Cours moyen 2ème année : $6 + 22 = 28$ avec Joëlle MALLYE et Pierrette LEVEQUE.

Toutes les classes ont donc un cours double cette année, les effectifs par niveau très irréguliers, ne permettant malheureusement pas une autre répartition.

Le personnel de service est toujours là. Madame Sylvie CHALEARD, notre ATSEM en place depuis de nombreuses années, a bien à faire pour seconder les maîtres de maternelles et assister les enfants pendant les repas à la cantine.

Dominique THEVEAUX est toujours là, à temps partiel pour apporter une aide matérielle à Naraly KEO, enfant handicapée, qui est cette année encore dans l'école en classe de C.P.-C.E.

A la cantine, les repas sont préparés par Madame Lucienne BERRIER, la surveillance et l'encadrement étant assurés par Madame Corinne DONIO et Madame Nicole JAFFAR.

Beaucoup d'idées, de projets sont à l'étude ou en cours de réalisation. Une rétrospective des vieux métiers, outils, objets, en collaboration avec l'Amicale des Retraités et des parents a mobilisé les énergies pour cette fin 1999. D'autres réalisations suivront.

L'école reste, et doit rester, un lieu de savoir et d'apprentissage mais elle doit aussi s'ouvrir sur le monde extérieur qui évolue de plus en plus.

Avec l'aide de tous, parents associations, collectivités locales... nous devons préparer nos enfants à leur vie d'adulte responsable et de citoyen.

Puissions-nous réussir dans cette lourde tâche de plus en plus exigeante mais aussi très passionnante pour nous, enseignants.



La Directrice
Danielle BLANCHET

VIE COMMUNALE

LES AGRICULTEURS ET ELEVEURS de PRIAY

Mr et Mme BOTTEX Gérard	"Les Chapotières"
Mr BRESSAND Denis	"Charéziat"
Mr BURSIN Daniel	"La Croix"
Mr DELOY Bernard	"Le village"
Mr et Mme JANIN Gilbert	"Les Huttins"
Mr JULLIERON Maurice	"La Blanchère"
Mr et Mme RIBERET Maurice	"Bellegarde"
Mr et Mme SEVE Damien	"La Tour"
Mr THOMASSON Jean-Michel	"Le Colombet"
Mr et Mme THOMASSON Michel	"Le Colombet"

La superficie totale de la commune est de 1 577 hectares, dont 569 hectares cultivés par ces agriculteurs.

Cette surface agricole est couverte par des prairies et des céréales (blé, maïs, etc.)

La production agricole est très diversifiée : lait, viande bovine, porcs, moutons et chevaux.

Les deux tiers de la surface totale se partagent entre les bois, carrières, rivière, routes et surface construite.

Les agriculteurs ont pour mission de nourrir les hommes et les femmes de cette planète mais aussi d'entretenir les paysages.

Michel THOMASSON

N.D.L.: Jean-Michel THOMASSON, âgé de 28 ans, a disputé cette année la finale du Championnat National de Labours à REIMS.

DEUX CENTENAIRES à BELLEGARDE

Le hameau de Bellegarde comptait déjà un centenaire : Claude Marie BOUCAUD, né le 12 août 1895, ancien combattant 1914-18 et ancien cheminot, toujours bon pied, bon œil.

Le 3 octobre dernier, il fêtait avec beaucoup d'autres les 100 ans de sa voisine Madame Clotilde JOUD, née BAILLIVY à Vaux-en-Bugey le 3 octobre 1899. Veuve depuis 1948, Madame JOUD réside à Bellegarde depuis 80 ans ; elle y tint une épicerie jusqu'en 1972, avant de goûter enfin une retraite bien méritée, hélas endeuillée par la disparition de deux de ses trois enfants et d'arrière petits-enfants, mais adoucie par l'affection de sa fille Janine, son gendre et ses petits-enfants.

Souhaitons à nos centenaires une bonne santé à l'aube de leur troisième siècle...



ARRETE MUNICIPAL :

Reprise de terrains communaux

Article 1 :

Les terrains du cimetière situés dans le carré gauche de l'allée centrale, tout de suite en entrant et jusqu'aux tombes des familles Giroud, Pigeon et Berrier dans lesquels ont eu lieu des inhumations faites en service ordinaire avant le 31 juillet 1994, seront repris par la commune le 1^{er} février 2000.

Article 2 :

A la date du 1^{er} février 2000 fixée à l'article 1^{er}, pour la reprise des terrains, les familles auront la possibilité d'acheter une concession dite traditionnelle et de faire ainsi procéder à leurs frais, à l'exhumation et à la réinhumation des corps.

Article 3 :

Les objets funéraires qui existent sur ces emplacements seront enlevés, s'ils n'ont pas été repris par les familles, pour être mis en dépôt dans la partie du cimetière réservé à cet effet. Toutefois, ils seront rendus aux personnes qui les réclameront à la mairie, en justifiant leurs droits, dans le délai de trois mois à partir du 1^{er} février 2000. Les objets non retirés avant le 1^{er} mai 2000 seront éventuellement utilisés par la Commune pour l'entretien et l'amélioration du cimetière ou vendus.

Article 4 :

A défaut par les familles intéressées d'avoir fait procéder dans les conditions réglementaires, avant la date du 1^{er} février 2000 fixée par l'article 1^{er} pour la reprise des terrains, à l'exhumation des restes qu'ils renferment, ces restes seront en tant que de besoin, lors de la vente des terrains, recueillis et réinhumés avec toute la décence convenable dans l'ossuaire du cimetière.

INFOS

F.D.G.E.D.A. Collecte des plastiques agricoles usagés : Un bilan encourageant !

Les groupes d'agricultrices prennent à coeur les problèmes d'environnement. Elles l'ont prouvé une fois de plus en organisant pour la 2^{ème} année consécutive une collecte de déchets plastiques en vue de leur recyclage. Et les 33 tonnes récoltées montrent, s'il en était besoin, tout l'intérêt de leur démarche.

22 points de collecte répartis sur 18 cantons, une zone concernant les 2/3 des agriculteurs du département, et pour finir 33,5 tonnes de plastiques, soit plus de 400 m³ qui vont être recyclés. Voilà, résumée en quelques chiffres, une action dont les agricultrices peuvent être fières.

En effet, après une première année de collecte sur 5 cantons, l'opération a été étendue en 1999 à la majeure partie de la zone de plaine du département. Et même si quelques aspects pratiques demandent encore à être calés, l'expérience est très satisfaisante.

Des bennes ont été mises à disposition des agriculteurs durant 2 jours sur chaque point de collecte, sur le site d'une entreprise

d'agrofourniture. Bâches et bidons plastiques ont ainsi pu être apportés par tous ceux qui le souhaitaient, et ils ont été nombreux.

Autre point tout à fait positif, les instructions de préparation (nettoyage, types de déchets collectés...) ont été très bien suivies. Finalement, les refus ne représentent que 5 % des quantités collectées, soit 160 kg de bâches et 40 kg de bidons. Cela montre bien que chaque personne s'est sentie responsable dans l'opération, et que le pari de la confiance (aucun contrôle n'était prévu lors des apports aux bennes) est gagné.

Fortes de cette expérience réussie et encourageante, les agricultrices veulent plus que jamais poursuivre et peut-être étendre encore leur action. Dès cet automne, elles vont réfléchir avec leur partenaires (Chambre d'Agriculture, entreprises d'agrofourniture) à la mise en place de la collecte 2000 et à la pérennisation de la démarche.

Claire BAGUET
Tél : 04 74 45 47 10

CA SUFFIT !

Chaque jour dans les villes, sur les routes, en France, 23 morts, 96 blessés graves !
Combien d'enfants ne grandiront pas ?!

Combien d'adolescents ne connaîtront pas de premier amour, combien de familles sans père, sans mère ? Combien de temps allons-nous supporter ça ?

Il est temps que le nombre de tués sur la route diminue enfin vraiment. Il est temps que chacun de nous considère que c'est son problème, qu'il a la solution.
Chacun sait ce qu'il faut faire pour que

chaque jour il n'y ait pas ces 23 morts, ces 23 familles brisées, ces 96 blessés graves pour beaucoup handicapés d'une demi-vie.

Respecter les règles de conduite, c'est respecter les autres. C'est être respecté soi-même, c'est se respecter.

Un véritable bilan de guerre, chaque année, en France, ÇA SUFFIT !

**SI CHACUN FAIT UN PEU,
C'EST LA VIE QUI GAGNE !**

CLUB "ATOUT COEUR"

Depuis le début octobre, le club a repris ses activités. Nous espérons que de nouveaux membres viendront agrandir notre club, se détendre et se distraire en jouant.

Le Bureau se compose de :
Mr JULIEN Marcel, président
Mr ARPIN Henri, vice-président,

Mme BONNARDE Jeannine, secrétaire,
Mme LAPALLUD Hélène, secrétaire-adjointe
Mme ESCOFFIER Marcelle, trésorière
Mme GONZALEZ Céline, trésorière-adjointe.

Les jours d'ouverture sont toujours les lundi, mercredi, vendredi à partir de 14h 30, et la cotisation reste inchangée (50 F).

ASSOCIATIONS

SOU DES ECOLES LAÏQUES DE PRIAY

Le Sou des Ecoles est une association, régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le but est de financer les différentes activités proposées aux enfants fréquentant l'école de Priay.

En septembre 1998 un projet de loi voit le jour sur la taxation des associations. Le conseil d'administration de la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ain (FOL), dont le Sou est adhérent, a exprimé son indignation face à cette menace. En février 1999 se sont tenues les assises nationales de la vie associative, où il a été décidé que si le chiffre d'affaires ne dépassait pas une certaine somme, et avec six manifestations au maximum par année, les associations ne seraient pas fiscalisées. Ceci est donc une affaire à suivre, mais cela n'empêchera pas l'administration fiscale d'effectuer des contrôles. En ce qui concerne le Sou des Ecoles de Priay, et en cas de difficultés nous serons épaulés par la F.O.L.

Pour l'année écoulée, la soirée choucroute connut un succès moyen, la deuxième soirée costumée avec comme thème la Bresse, fut très appréciée. La fête de fin d'année, où le rallye vélos a été remplacé par une après-midi de jeux insolites, a fait la joie des enfants mais également celle des parents. Ces trois manifestations se font en partenariat avec la Cantine Scolaire.

En janvier le boudin, toujours apprécié, en février les huîtres et à la Fête des Mères la vente de fleurs, connaissent toujours le même succès.

Pour les activités proposées aux enfants pour l'année 98-99 : piscine, USEP, jeux par classe à Noël, classe de mer, etc... sont reconduites d'année en année. D'autres: visites de musées, théâtre, matériel hifi... sont décidées par les enseignants.

Messieurs DONIO Pierrick et PAQUELET Bernard, membres sortants,

ne se sont pas représentés, je tiens à les remercier pour leur aide apportée au Sou. Entrent au bureau Mesdames BOUVARD Sylvie et GUILLERMIN Bénédicte.

Pour l'an 2000 : journée boudin le 15 janvier, les huîtres le 12 février, bal costumé le 18 mars, Fête des Mères le 27 mai ; la fête de fin d'année aura lieu le dimanche 25 juin, et la soirée choucroute le 18 novembre.

Le bureau remercie la Mairie de PRIAY, les commerçants et artisans, le Comité des Fêtes, la Cantine Scolaire pour l'aide qu'ils nous apportent à chaque sollicitation, ainsi que les personnes qui nous font des dons.

Pour l'an 2000, venez encore plus nombreux à nos manifestations.

Président : Michel GRANDGEORGE
Vice-président : Jocelyne VERLAGUET
Trésorière : Laurence LE BELLEC
Trésorier-adjoint : Sylvie BOUVARD
Secrétaire : Danielle BLANCHET
Assesseurs : Muammer MURAT, Cécile REYSSIER,
Catherine GAILHARDOU, Sylvie CARDONA,
Rose-Marie TAVARES,
Bénédicte GUILLERMIN

Membres de droit : Florent DUROUX, Jean-Pierre COLLET,
Joëlle MALLYE, Pierrette LEVÊQUE,
Anne-Marie HELMLINGER, Sophie
MAHNES, Gaëlle ARPIN-GONNET

YOGA-CLUB DE LA COTIERE

Le YOGA-CLUB de Priay a eu la douleur de perdre en avril 1999 son président M. Arthur BOUVARD. Rendons hommage à sa personnalité pour avoir conduit le club pendant 15 années avec sagesse et simplicité.

Un nouveau bureau a donc été élu le 7 septembre 1999 :

Présidente : Mme Claude SANTHONNAX

Trésorière : Yvonne REY

Trésorière-adjointe : Yvonne CHERPAZ

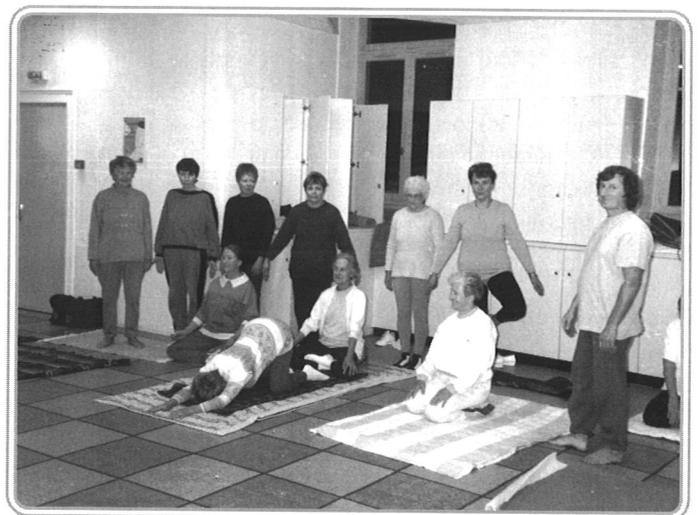
Secrétaire : Marie-Christine BOUVARD

Assesseurs : Aimée CATIN, Marie-Claude HAUQUIER

Commissaire aux comptes : Mme Annie HELMLINGER.

Le yoga, où le spirituel et le corporel se rejoignent, traduit un état de bien-être général. Cette riche discipline est acquise au cours de séances animées par Mr Joël BONNIAU, tous les mardis soirs à 19 heures (sauf vacances scolaires).

Pour d'éventuelles inscriptions et informations, téléphoner à M^{me} Claude SANTHONNAX (04.74.35.65.98) ou M^{me} REY Yvonne (04.74.35.49.40).



ASSOCIATIONS

CANTINE SCOLAIRE

Composition du bureau :

Nathalie L'HERBETTE : Présidente
Andrée MAITREJEAN : Vice-présidente
Pascale HERNANDEZ : Trésorière
Fabienne PEYRET : Secrétaire

Autres membres :

Sandrine POTIGNON, Géraldine HUBERT, Odile THOMAS, Daniel JANIN, Monique CLERC
Et le CORPS ENSEIGNANT, membre de droit.



En ce début d'année scolaire, le bureau a eu la satisfaction de noter une nette augmentation du taux de fréquentation de la Cantine. Nous espérons que cette progression se maintiendra.

La fin de l'année scolaire 1998-1999 nous avait laissés devant des difficultés dont la principale était un manque de personnel pour la

rentrée. L'embauche (durant l'été) de Madame JAFFARD Nicole, le renouvellement du contrat de Madame DONIO Corinne et la présence de Mesdames BERRIER et CHALEARD Sylvie ont permis à l'Association Cantine de pouvoir poursuivre l'activité dans les meilleures conditions d'encadrement.

Lors de l'assemblée du 14 septembre dernier, la participation des parents était toujours aussi faible. Nous avons pu, avec beaucoup de peine renouveler le bureau cette année!!!

Nous rappelons à tous que l'objectif principal de notre association est le bien-être des enfants. L'organisation de manifestations (conjointement avec le SOU des ECOLES) a pour but de collecter les fonds pour le maintien de la cantine, à tous les niveaux (prix modéré du ticket-repas, qualité de la nourriture, activités ludiques durant la récréation de 11h 30 à 13h 10, etc...)

"LA GAULE PRIAYSIENNE"

Plus de 600 cartes de pêche vendues, un solde de caisse de 26 000 francs, qui aurait pensé en début d'année 1999 que la toute nouvelle société de pêche "la Gaule Priaysienne", annoncerait un tel bilan positif ; voilà son histoire :

Des priaysiens ayant en commun un loisir : la pêche, l'envie de créer quelque chose, de s'investir dans l'avenir, de redonner vie à une société disparue, et voilà comment une équipe de la cinquantaine bien passée pour certains, ont créé la "Gaule Priaysienne" selon la loi de 1901 sur les associations.

Au début sans aucun argent en caisse et après avoir déposé des statuts en mairie et à la préfecture, création du bureau avec 6 membres qui se sont aussitôt lancés dans la quête de fonds. Tout d'abord auprès des commerçants de Priay pour l'impression des permis de pêche, et de sponsors qui ont permis de régler les premiers frais. Courrier en direction de la mairie et du comité des fêtes afin de solliciter une subvention ou un prêt, vœux exaucés puisque la mairie nous allouait une subvention de 2000 Frs et le comité des fêtes un prêt de 3000 Frs en nous rétrocédant sa subvention annuelle de la mairie, prêt que nous comptons rembourser sur l'exercice de l'an 2000.

Entre-temps empoissonnement du plan d'eau communal dit carrière à Dereur, suite à la pêche d'étang des Dombes, et accord du pisciculteur de reporter le règlement dès rentrée d'argent. Et pour remplir la caisse que faut-il faire ? Des animations !!! Concours de belote coïncée de la Saint-Valentin le samedi 13 février, succès avec 46 doublettes primées (de beaux morceaux de cochon, bouteilles, plantes vertes, bons de repas au restaurant).

Ouverture de la pêche au plan d'eau le 8 mars.

Inauguration du plan d'eau le samedi 13 mars avec accueil autour d'une table de tartines de fromage et cochonnaïlle et verres de l'amitié ; il est à

noter que pendant que certains se régalaient d'exploits de pêche, un jeune garçon de 12 ans était en prise avec une carpe de 10 livres. Samedi 10 avril, pêche à la truite dans un bassin lors de la grande foire de l'AIP dans un petit village "dixit Le Progrès".

Succès de cette reprise d'animation avec 5 cannes à l'eau tenues par des jeunes de 2 à 14 ans souvent aidés par des tricheurs de parents; de belles prises, mais nous avons eu un souci, les truites ne supportant pas l'eau du robinet malgré oxygénation, recirculation de l'eau, il a fallu prendre la décision de remettre les truites restantes dans le plan d'eau avant qu'elles ne rendent l'âme. En l'an 2000 cet aléa sera revu avec d'autres moyens (eau de la rivière).

Safari truites le jeudi 13 mai, jour de l'ascension, 113 pêcheurs autour du plan d'eau, du jamais vu, heureusement que la buvette pouvait occuper une partie des compétiteurs. A midi un repas était servi, au menu : assiette de crudités, cailles, frites, fromages, desserts. Plus de 140 repas furent servis, le soir des pêcheurs heureux avec pour certains de beaux paniers et une équipe de la Gaule fatiguée mais satisfaite de la réussite, surtout que la veille et même au matin de violents orages étaient venus ternir l'optimisme de tous.

Et pendant ce temps là, les membres du bureau vidaient les poubelles, nettoyaient, engazonnaient les berges, contrôlaient les cartes de pêche (certains ayant une fâcheuse tendance à oublier leur carte de pêche à la journée pourtant en vente chez les commerçants de Priay et au camping ; cette tendance s'est vite calmée !). Nos deux gardes de pêche ont eu fort à faire, avec des rondes le soir, mais tout est vite rentré dans l'ordre devant la détermination et les contrôles inopinés.

Quelques belles prises le jeudi 20 mai, sortie de son élément, une carpe de 23 livres après vingt minutes de combat indécis par un jeune pêcheur de Lagnieu. De nombreuses carpes de 8 à 21 livres

ASSOCIATIONS

"LA GAULE PRIAYSIENNE" (suite)

ont été mises au panier en début de saison où le poisson se refait une santé, la majorité des grosses prises ont été relâchées après photos et mensurations.

Le samedi 4 août enlèvement des herbiers envahissants et pourtant source de vie, à l'aide d'un tracteur de 100 CV, d'une herse, d'un câble de 100 mètres, d'une barque et de 10 sociétaires et membres du bureau, journée harassante du fait de la difficulté à obtenir un ratissage sur la plus grande partie du plan d'eau, de sortir quelques bidons de 200 litres et des pièces automobile.

Pendant la période de juin à septembre ce fut avec un grand plaisir que des familles de pêcheurs sont venues pique-niquer, recherchant le calme et la tranquillité, pas de baigneurs ou d'engins motorisés gênants, propreté des lieux, bancs et tables à disposition de tous.

Nous oublions l'empoissonnement qui s'est déroulé en plusieurs fois selon les espèces diverses, carpes, tanches, gardons, blancs. Tous ces poissons ont été transportés par la société avec les moyens du bord tels que bacs, rampes à oxygène, remorques et véhicules divers. A noter les lâchers de truites de belle qualité

A l'avenir l'optimisme étant le maître-mot des sociétaires et des membres du bureau, les projets de l'an 2000 :

- Aménagement des pontons afin de faciliter l'accès au plan d'eau aux pêcheurs et amis à mobilité réduite.
- Continuation de l'engazonnement des berges, nettoyage du fond du plan d'eau par le même procédé, rajout de bancs fabrication "maison".

Encore une fois, notre belle rivière est venue nous rendre visite, ce qui nous a donné beaucoup de travail pour remettre nos huit jeux de boules en état ; mais avec des bras, des pelles et des brouettes, nous en sommes venus à bout.

Assez bonne année sur le plan des résultats : tout d'abord, une qualification de PRIAY pour la phase finale des inter-clubs disputés cette année à CHATILLON-de-MICHAILLE. Mais, malheureusement, notre équipe a été éliminée au premier tour.

Enfin, ce que nous espérions depuis de nombreuses années : la qualification d'une quadrette de notre Club pour le Championnat de France disputé à JOUY-en-JOSAS dans la région parisienne ; mais là encore, après une victoire dans la première partie, nos champions ont perdu aux barrages... Bravo tout de même à Messieurs GIRODON, PUSSIER, SALA et SIBERT !

Le concours des commerçants disputé le 8 août connaissait le succès habituel puisque 16 quadtres étaient engagées. Mais, au bout d'une heure de jeu, des pluies diluviennes nous obligeaient à arrêter et à reporter ce concours au 14 août ; mais ce jour-là, il n'y avait plus que 10 quadtres en lice. Les vainqueurs sont Messieurs

- Participation à la Foire de l'AIP.
- Réalisation de barbecues rustiques en pierres locales.
- Empoisonnement d'environ 1000 kg en gardons et carpes.
- Concours de belotes coinchées, safaris truites, nouvelle animation : concours de pêche au coup sur 8 heures.

Le dimanche 10 octobre 99 a eu lieu l'assemblée générale. Peu de participants. Présence de M. le Maire J. REY.

Au programme :

- présentation du bilan des animations, des empoissonnements, des dépenses, des recettes et du bilan positif de cette presque fin de saison.

Tout était trop beau, notre optimisme débordait, la Gaule Priaysienne sous la pression de ses sociétaires s'était mise à espérer la gestion du plan d'eau communal à l'année, après en avoir fait la demande par courrier à la municipalité. C'était sans compter sur la décision unanime du Conseil Municipal pour en décider autrement : le Thymallus de début novembre à fin février, le reste du temps la Gaule Priaysienne. Les membres du bureau ayant délibéré sur ce fait déjà connu et sur lequel ils espéraient satisfaction pour leurs sociétaires, ont décidé la mise en sommeil de la société tout en maintenant les animations prévues pour l'an 2000.

La Gaule Priaysienne remercie tous les sociétaires et amis et vous donne rendez-vous pour ces prochaines animations.

AMICALE BOULES DE PRIAY

FESNEAU (notre doyen), DELOY, HORTE L. et BURTIN devant l'équipe GIRODON.

La saison s'est terminée par la Coupe Léon JACQUIN qui n'avait pu se jouer à la date prévue (le 17 avril) ; jouée en tête à tête, la victoire est revenue à J.L. SIBERT devant HORTE Lucien.

Nous profitons de ce bulletin municipal pour remercier tous les généreux donateurs : Commerçants, Artisans et P.M.E.

Les concours de l'année 2000 auront lieu aux dates suivantes :

- Dimanche 23 avril : Coupe L.JACQUIN (Sociétaires & Amis)
- Dimanche 21 Mai : Coupe H. ARPIN (Sociétaires & Amis)
- Samedi 3 juin : Coupe M. DELOY (officiel)
- Dimanche 18 juin : Coupe J. VACHEY (Sociétaires & Amis)
- Samedi 8 juillet : Coupe R. GANDILLET (officiel)
- Dimanche 6 août : Concours Commerçants, Artisans, P.M.E. (Sociét. & Amis)
- Samedi 12 Août : Coupe J. Rey (Sociétaires & Amis)
- Mardi 15 août : Concours de pointage (Sociétaires & Amis)
- Samedi 2 septembre : But d'Honneur tête à tête (Sociétaires & Amis)

ASSOCIATIONS

AMICALE DES RETRAITES

Des "inactifs" toujours actifs

A la lecture de certaines statistiques, on peut remarquer que les retraités sont classés dans la population des "inactifs".

Inactifs, les retraités? Allons donc !

Ils n'auront pas le mauvais goût de rappeler toutes les activités pratiquées au sein de leur amicale lors des réunions du jeudi, ni les manifestations rituelles (goûter des anniversaires, tirage des Rois, repas annuel, petites et grandes excursions, poule au pot, chocolats de fin d'année...): les bulletins municipaux des années précédentes les ont déjà mentionnées.

Ils n'insisteront pas non plus sur la part qu'un certain nombre d'entre eux prennent, pour leur plaisir et les bienfaits qu'ils en retirent, dans les associations extérieures comme le C.O.D.A.P.A. (randonnées, sports de neige, ateliers mémoire), ou l'O.M.C. d'Ambérieu (conférences, concerts, sorties culturelles).

Ils rappelleront peut-être que le souci de leur Amicale est de distraire ses membres, mais aussi d'aider de façon concrète tous les retraités de la Commune à mieux supporter l'âge et ses contraintes, voire ses difficultés et ses ennuis, à domicile comme en maison de retraite.

Et surtout ils se réjouiront de leurs bonnes relations avec les autres associations de PRIAY : ainsi, on les retrouve au Comité de Fleurissement, où ils fournissent une main-d'oeuvre expérimentée et fidèle. On les retrouve, heureux d'accueillir les écoliers et leurs institutrices pour évoquer "la vie d'autrefois", et rechercher objets et documents utiles à leur exposi-

tion de fin d'année.

On les retrouve à l'Amicale-boules, au Foyer Rural des Bords de l'Ain, chez les Anciens Combattants (c'est bien normal), au Yoga-Club de la Côtière, à "Atout-Coeur", à la paroisse, et quand ils ne sont pas



ils en sont bien souvent membres honoraires ou de soutien.

Alors, des inactifs ? Non simplement des hommes et des femmes qui essaient de vieillir (puisque c'est inéluctable) le mieux possible, dans leur corps comme dans leur tête, et surtout avec les autres.

ELECTIONS du 10 juin 1999 :

Président d'honneur : Albert BUSSY (dont le Comité a déploré le décès le 13 août 1999)

Président : Jean MAILLAND

Vice-Présidente : Yvonne REY

Trésorière : Germaine TIXIER ; adjointe : Marceline DELOY

Secrétaire : Geneviève BOUVARD ; adjointe : Claudette ROUSSET
Assesseurs : Marcel DELOY ; Paule JACQUIN (voyages et excursions); Suzanne MARLIERE (Expo-vente); Albert BORNACHOT (relations avec la Mairie).

Commissaire aux comptes : Roger SOQUET (en remplacement d'Arthur BOUVARD décédé).



ANCIENS COMBATTANTS - ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE

BUTS :

Prolonger avec ferveur la mémoire de tous les Morts pour la France. Conserver ce bel esprit d'entraide et de solidarité, et continuer d'avoir une bienveillante attention envers les veuves de nos camarades disparus.



TRISTESSE :

Suite aux décès de Messieurs Albert BUSSY, Raymond DESCHER, René EMEYRIAT, Louis et Jean GENOUD, nous exprimons toute notre sympathie à leurs familles.

ACTIVITES :

8 Mai, 14 Juillet, 11 Novembre. Participation à toutes les cérémonies et anniversaires.

Au cours de l'Assemblée Générale du 2 octobre 1999, il a été procédé au renouvellement du bureau, et à l'élection du nouveau Président.

Président : Hugues BARDI

Secrétaire : Paul CATIN

Trésorier : Robert TIXIER

Porte-drapeau : Claudius BARBUT.

ASSOCIATIONS

ANCIENS COMBATTANTS - ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE (suite)

Ce renouvellement de bureau s'est fait dans la tristesse : on ne remplace pas Mr Albert BUSSY, depuis de très nombreuses années il défendait la cause du "combattant".

Son écoute, son dévouement, sa discrétion, sa disponibilité, en avaient fait un confident, un grand Ami.

Nous remercions Hugues BARDI d'avoir accepté de continuer dans le même esprit. Il est assuré du soutien de tous ses camarades.

16 Mai :

En accord avec la Section d'Anciens Combattants, le 16 mai 1999 s'est tenue l'Assemblée Générale de la 1ère Armée Française "RHIN ET DANUBE".

Recueillement sur les tombes des Aspirants Pierre GIROUD, Pierre CHANTELOUBE et du lieutenant Julien ROCHE.

La messe fut célébrée par le Père CHARVERIAT, un imposant cortège où s'étaient joints MM. Serge FONDRAZ, Conseiller Général, Jaqui REY, Maire de Priay, accompagné par la musique, les Sapeurs Pompiers et de nombreux drapeaux d'associations d'Anciens Combattants, s'est rendu au monument aux Morts. L'Ordre du jour n° 9 a été lu par Fabrice L'HERBETTE, jeune Sapeur Pompier.

Merci au Conseil Municipal, à Mr le Maire pour leur aide efficace et leur grande compréhension. Merci à tout le Corps des Sapeurs Pompiers, particulièrement à tous ces jeunes sapeurs, quel bel exemple !!!

Encore au mois de mai, et toujours en accord avec les Anciens Combattants, Messieurs NOEL et CATIN, membres de l'Association "Rhin et Danube", ont présenté aux enfants de C.M. un exposé sur la deuxième guerre mondiale.



Cette cérémonie a été clôturée par un excellent repas servi par "Denis et Cécile BEAUD" sous la Présidence de Monsieur REY, Maire et ancien combattant d'A.F.N. et Madame.

Etait présent notre sympathique centenaire Monsieur BOUCAUD, ancien poilu de 1914-18.

Merci aux généreux donateurs, aux sympathisants, au Comité de Fleurissement.

La Section des A.C. remercie Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal pour le soutien qu'ils apportent au monde combattant.

Réflexion :

Extrait d'un poème intitulé : "dis-moi pourquoi Papi"

.../...

*"Dis-moi pourquoi Papi, de l'église au cimetière
Au monument aux morts on entend le clairon
Vous déposez des fleurs sur les dalles de pierre
J'aimerais savoir quelle en est la raison*

.../...

*En réponse mon petit, notre patrie la France
Pour être grande et forte compte sur ses enfants
Beaucoup d'entre eux sont morts le coeur plein
d'espérance
Pour que vous puissiez vivre en paix tout simplement.*

.../...

*Regarde les passer, respecte leurs emblèmes
Car tous ils ont donné avec le même élan
Leur jeunesse, leur sang, le meilleur d'eux-mêmes
Sois fier de leur passé ce sont des combattants."*

Oui nous sommes fiers d'être encore très présents dans la vie de notre village, malheureusement des jours sombres s'annoncent, l'âge, la maladie, ne nous épargneront pas, des solutions de regroupement devront être trouvées, sinon toute cette mémoire que l'on veut transmettre ne deviendra plus qu'un lointain souvenir.

Les A.C. de Priay



Nous remercions la Directrice Mme BLANCHET ainsi que Mesdames LEVEQUE et MALLYE.

11 Novembre :

Commemoration de l'Armistice de 1918 en présence de la Municipalité, des Sociétés locales, des habitants, des enfants des écoles avec leur Directrice Madame BLANCHET.

Merci à la jeunesse de nous accompagner.

ASSOCIATIONS

Une nouvelle association : CURIEUX DE NATURE

Une nouvelle association prend son envol à Priay. Elle a pour objet de promouvoir la découverte et la connaissance de notre patrimoine naturel. De la magnifique rivière d'Ain et ses brotteaux, alternance de milieux très secs et de zones humides, aux coteaux ensoleillés où pousse la vigne et enfin au plateau boisé parsemé d'étangs, les milieux naturels de Priay et des communes alentours offrent une diversité exceptionnelle.

Les curieux de nature proposent des sorties nature le dimanche matin toutes les trois semaines environ pendant la période scolaire, à partir du printemps 2000. Observer les oiseaux et écouter leur chant, reconnaître les arbres et les plantes de nos forêts et de nos prés, comprendre le paysage qui nous entoure, relever les empreintes d'animaux, se pencher sur nos amis les crapauds ou sur le monde des insectes : autant de richesses à découvrir au cours de ces balades naturalistes.

Selon les centres d'intérêts et la motivation de tous les curieux de nature qui nous rejoindront, des actions concrètes de préservation

de l'environnement pourront être menées, comme par exemple la pose de nichoirs pour les oiseaux ou les chauve-souris.

Enfants, ados ou adultes, connaisseur ou néophyte, chacun est le bienvenu. Les sorties seront encadrées par une équipe de bénévoles soucieux d'assurer la sécurité de tous et notamment des plus jeunes, dans la bonne humeur et la décontraction. La première sortie, le 2 avril, sera consacrée aux habitants de la mare. A vos épauzettes !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Fabrice ou Anne COQ au : 04 74 35 65 43 - "Les Barrières" 01160 Priay.

Président : Fabrice COQ
Vice-président : Nicolas GREFF
Trésorière : Anne COQ
Secrétaire : Edith BOYER
Secrétaire adjoint : Pierrick DONIO



Compagnie des SAPEURS-POMPIERS de PRIAY

La compagnie des Sapeurs-Pompiers est un Centre de Première Intervention (C.P.I.) rattaché au Centre de Secours de PONT-D'AIN.

Depuis la parution du dernier bulletin municipal, l'intervention du C.P.I. a été sollicitée de nombreuses fois, pour des interventions de toutes natures : Secours à victimes sur la voie publique et à domicile, feux de cheminées, feux d'engins agricoles, feux de combles, inondations, nids de guêpes, etc... soit 48 interventions.

La fin de l'année 1998 a été marquée par deux interventions particulièrement difficiles à supporter moralement, et qui ont touché de plein fouet le hameau de Bellegarde. Malgré notre arrivée rapide sur les lieux après l'alerte, et le renfort du centre de secours de Pont-d'Ain ainsi que du SMUR d'Ambérieu-en-Bugey, nous n'avons pas pu réanimer Mr Jean-Marc DAVID. Quelques jours plus tard, une nouvelle intervention à Bellegarde : le jeune Maxime MOREL était fauché par une voiture en rentrant de l'école. Hélas, devant la gravité des blessures, nous avons tout de suite compris que le pire était à craindre ; Maxime est décédé à son arrivée à Fleyriat.

Malgré ces événements difficiles à admettre, quelques bonnes nouvelles devaient redonner le moral à tout le monde : suite à une demande faite par le chef de corps, la municipalité accepte de remplacer le camion SG2 par un camion Renault Master diesel, acheté d'occasion. Par la suite, la peinture de ce camion a été refaite, et payée par l'amicale.

Au mois de juillet, grâce à la municipalité et à une subvention du SDIS, nous avons pu acheter des Bips, permettant aux Sapeurs-pompiers qui habitent dans les hameaux, d'arriver rapidement lorsqu'ils n'entendent pas la sirène.

Au cours de l'année 1999, l'amicale a aussi acheté des casques F1, un proportionneur à mousse pour remplacer l'ancien qui était hors service, de l'habillement (polos, vestes F1, pantalons, etc...) ainsi

que du petit matériel pour le corps et pour les véhicules.

Je profiterai de ce bulletin pour remercier publiquement Monsieur le Maire et son conseil municipal, pour le soutien moral et financier qu'ils apportent au C.P.I.



Pour les personnes qui en douteraient encore, ou qui auraient pu être induites en erreur par certains articles de presse, l'avenir des C.P.I. qui possèdent du matériel adapté à leurs besoins et des hommes qui suivent régulièrement une formation Pompier et Secourisme, n'est en aucun cas menacé.

Monsieur le Colonel ORY, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Ain, président de la Fédération Nationale des Sapeurs-pompiers, ainsi que Monsieur PEPIN, président du Conseil Général de l'Ain nous l'ont à nouveau affirmé lors du congrès départemental des Sapeurs Pompiers le 2 Octobre, à Prévessin Moëns.

Dans le nouveau schéma départemental d'analyse et de couverture des risques, il est écrit : "Maintien des C.P.I. dans le cadre communal sous la responsabilité du Maire, n'intervenant que sur le territoire de la commune, avec prise en charge par le SDIS des domaines suivants : protection sociale, formation, possibilité de double engagement avec les C.S. pour les Sapeurs-pompiers volontaires pouvant participer aux activités du Corps Départemental, subvention du SDIS pour acheter du matériel, gestion informatisée des ressources humaines,

ASSOCIATIONS

Compagnie des SAPEURS-POMPIERS de PRIAY (suite)



règlement intérieur unique, allocation de vétérance." Ce schéma départemental a été signé par Monsieur le Préfet et par le Directeur départemental le 14 juin 1999.

Je conclurai ce bulletin 1999 en apportant une information concernant les interventions dites "de confort", exemple : destruction d'insectes, ouverture de porte, etc... et qui sont facturées 150 Frs par la Commune, pour dédommagement des frais engagés ; si ces interventions n'étaient pas faites par le C.P.I., mais par un C.S. du corps départemental, elles seraient facturées par le SDIS dans une fourchette de prix de 300 Frs à plus de 1000 Frs.

Dernière minute :

Le 12 novembre 1999 à 15h02, la sirène et les Bips se déclenchent. Un énorme nuage noir monte déjà au-dessus de Priay : il y a le feu à l'usine Styl'Monde. Les hommes du C.P.I. de Priay et leurs véhicules arrivent les premiers sur les lieux, mais devant l'ampleur du sinistre et sous l'oeil des témoins qui hurlent des choses désobligeantes à l'égard des Sapeurs-Pompiers et du Chef de corps, nous

devons nous efforcer dans un premier temps, de protéger la maison de Mr et Mme SIBERT gravement menacée par les flammes, ainsi que la façade Sud des bureaux de l'usine, alors que les pompiers d'Ambérieu arrivés quelques minutes plus tard protègent quant à eux la façade nord et l'intérieur des bureaux. De nombreux renforts en hommes et de gros moyens en matériel arrivent de tout le secteur, mais le feu se propage à une vitesse incroyable et rien ne pourra être sauvé, mis à part les bureaux.

Cette intervention a mobilisé les hommes du C.P.I. de Priay du vendredi 15 h. au dimanche après-midi.

Si après avoir pris le temps de lire ce petit compte-rendu, l'envie vous est venue de porter secours à vos concitoyens en devenant Sapeur-Pompier Volontaire, prenez contact avec Monsieur le Maire ou avec le Chef de corps du C.P.I., nous nous ferons une joie de vous accueillir dans notre équipe.

**Le Chef de Corps
Mr J. Louis FAVIER**



JEUNES SAPEURS-POMPIERS

L'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Priay est régie par la loi 1901. Le Président de droit est le Chef de Corps : Jean-Louis FAVIER.

Pour gérer cette association parents de J.S.P. et Sapeurs-Pompiers ont constitué un bureau de la façon suivante :

Président délégué : Hervé FAVIER

Vice-président : David MAURAND

Secrétaire général : Roger LACOUR

Secrétaire-adjoint : Yann COUDRIN

Trésorier général : Joëlle BERSIER

Trésorier-adjoint : Gilbert KLETKE

Assesseurs : Loïc COUDRIN, Jean-Philippe FAVIER, Cédric GALLET, Nathalie L'HERBETTE, Sébastien KLETKE, Patrick MARTEL.

Un début de saison 1998/1999 sous le choc pour nos Jeunes Sapeurs.

8 décembre 1998 : en rentrant du collège comme chaque soir, Maxime se fait faucher de plein fouet par une voiture, sur le bas-côté de la route, devant sa maison. Drame difficile à admettre pour tous ses camarades quand dans la nuit la terrible nouvelle tombait : Maxime n'avait pas survécu à ses graves blessures.

Une saison marquée par un manque de jeunes dans les catégories benjamins, minimes, cadets, qui nous permettraient de participer efficacement aux différentes compétitions officielles.

Nos jeunes, cette année encore durant la période hivernale des cross d'entraînements, ont su se défendre avec panache et pour

certain gravir les plus hautes marches des podiums. Le cross départemental de Saint-Paul-de-Varax effectué cette année sous une



pluie battante et dans un borbier sans précédent en a été un exemple. Première place de Jessica VERLAGUET (benjamine) et sixième place de Laurent LACOUR (cadet) qui lui permet sa qualification comme remplaçant au championnat de France. Comme l'année précédente la semaine avant cette manifestation, nos jeunes ont pu se battre sur ce terrain qui était sec ce jour-là ! De retour à la caserne, les récompenses attendaient nos jeunes compétiteurs.

Le jour du 8 mai, pas de participation de la section de Priay pour les épreuves du Challenge de la Qualité (parcours sportif, triathlon, épreuves athlétiques).

ASSOCIATIONS

JEUNES SAPEURS-POMPIERS (suite)

Pas de candidat pour le brevet de jeune sapeur-pompier cette année. Comme l'année dernière l'effectif de nos J.S.P. ne nous a pas permis de constituer une équipe de manœuvre pour nous permettre de participer aux différents concours.

Malgré l'absence de notre section aux différentes manifestations, les entraînements du mercredi nous ont permis de parfaire la formation de nos jeunes en secourisme et dans l'instruction théorique du métier de jeune sapeur. L'organisation au stade municipal du petit concours sous forme de jeux, comportant épreuves de secourisme, course de 800 mètres, questionnaires de formation théorique et jeux d'adresses, a permis de faire le contrôle du travail de l'année écoulée. A la fin de cette manifestation, une remise de récompenses à tous les participants suivie d'un verre de l'amitié a clôturé cette saison.

Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 80% des effectifs des services d'incendie et de secours de France. 2/3 des Jeunes Sapeurs-Pompiers qui réussissent leur brevet national de cadet deviennent Sapeur-Pompier Volontaire. Un décret du Ministère de l'Intérieur et de la Direction de la Sécurité Civile reconnaît cet examen comme unité de valeur.

Nos jeunes Sapeurs-Pompiers représentent la pépinière des sapeurs-pompiers volontaires.

Activités sportives, initiation aux techniques de secours, apprentissage des métiers de la sécurité, de la prévention des risques, instruction civique, c'est le programme du jeune sapeur-pompier garçon ou fille de 8 ans à 16 ans.

Solidarité, dévouement, courage est la devise des sapeurs-pompiers, et c'est l'enseignement du jeune sapeur-pompier. Ce ne sont pas de vains mots dans cette société où individualisme et assistanat se développent.

Jeunes garçons, jeunes filles de 8 à 16 ans (et les 17 et plus qui le désirent) si vous souhaitez les rejoindre ou nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous, tous les mercredis de 17h 45 à 19h 30, jour de l'entraînement, le samedi après-midi et le dimanche matin pour les cross, les manœuvres et l'enseignement théorique.

Pour tous renseignements, s'adresser à Hervé FAVIER (président délégué), Jean-Louis FAVIER (Chef de Corps), Roger LACOUR (secrétaire).

Hervé FAVIER / Roger LACOUR

COMITE DES FETES ET DU FLEURISSEMENT

1999 aura vu quelques changements mais garde la fidélité des priaysiennes et priaysiens toujours présents aux nombreux rendez-vous que leur ont donnés non seulement le comité mais aussi les autres associations du village. Et toutes ces associations conservent elles-aussi leur dynamisme comme en témoignent les nombreux projets de fêtes annoncées dans le calendrier des fêtes 2000 imprimé ci-après.

Réveillon de la Saint-Sylvestre pour l'an 2000

Quelques changements pour le comité en commençant par le transfert du Safari-truites de Mai au profit de la Gaule Priaysienne qui a bien réussi cette manifestation, en suivant par l'annulation de la soirée dite "amitié" pour cause d'importants frais plus du tout en rapport avec la diminution notable des spectateurs et pour finir par la prise en charge du réveillon de l'an 2000. Finalement l'abrogation de la soirée amitié - qui exigeait de participer à toutes les manifestations pour réaliser la rétrospective de l'année, demandait un effort d'imagination, de recherches afin de créer un reportage intéressant et pour finir réclamait plusieurs semaines de montage - a donné du temps libre aux responsables du comité pour mettre sur pied cette manifestation particulière nécessitant beaucoup de travail de préparation depuis Mai 99 afin que rien ne manque pour le passage au troisième millénaire.

Le loto de janvier

Celui-ci a encore tenu ses promesses quant à sa réussite et ce grâce à plusieurs facteurs : le dévouement des bénévoles ne faisant pas partie du comité venus en renfort, et surtout aux artisans et commerçants qui ont encore été très généreux, ne faisant pas démentir leur réputation, et permettant de compléter amplement les lots financés par le comité lui-même. Que tous ici en soient remerciés et que tous sachent que leurs différents gestes ont été grandement appréciés à

leur juste valeur. Quant au loto 2000, celui-ci a vu un changement important dans son organisation : la vente de cartes uniques qui serviront pour toutes les parties, en lieu en place de la vente de différentes cartes entre chaque partie comme pratiqué jusqu'alors. Un système qui permettra autant d'alléger le travail des membres du comité que de réduire le prix final pour chaque joueur. Le prix de ces cartes devrait être de 30 francs à l'unité et de 100 francs pour quatre, tout en conservant la même dotation de lots qu'auparavant.

La farfouille de Bellegarde

Celle-ci a encore dû faire face à une augmentation des exposants et a donc vu son champ d'investigation s'allonger par le haut du hameau, en suivant la route des Carronnières et investir le lotissement des Rippes, au grand mécontentement de ses habitants se retrouvant ainsi bloqués. Deuxième constatation, cela décentrait totalement la partie restauration. Alors si accord et permission des riverains du lotissement en question, la farfouille devrait s'installer en 2000 chez eux, et s'installera en lieu et place de l'ancien emplacement de la partie restauration, utilisant la partie de terrain située devant la maison en restauration de Monsieur Cathelin.

14 Juillet et 15 Août

Le 14 Juillet 99 a encore connu un grand succès avec la retraite aux flambeaux et la fanfare de Tossiat, "La Vigneronne", qui ont fait se remplir les rues de Priay, avec le magnifique feu d'artifice offert par la commune, et pour finir le bal populaire gratuit. Le 14 Juillet 2000 tombant un vendredi, cela pourrait créer l'opportunité d'une fête spéciale. Mais bien évidemment tout ne se faisant pas uniquement en claquant des doigts, toutes les propositions et surtout toutes les bonnes volontés sont ardemment attendues ; sinon rien ne pourra se créer et le 14 Juillet 2000 ressemblera étrangement au 14 Juillet

ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES ET DU FLEURISSEMENT suite)

1999. Projet(s) à étudier en profondeur ou pas du tout !
La retraite aux flambeaux du 15 Août est le signal de l'ouverture de la vogue organisée de main de maître (rappelons-nous leur âge !) par le Comité des Jeunes de Priay. Et si les incidents, communs à tous les bals de jeunes dans tous les villages, qui incitent la mairie à réduire de plus en plus les bals à Priay, cassent la bonne ambiance de la fête, la vogue du village risque, elle, d'en mourir à petits feux. N'oublions pas que si la retraite aux flambeaux attire les petits et les grands pour l'ouverture, le ou les bals attirent les jeunes qui font le bonheur de la confiserie et des autres attractions de leur âge.

Investissements 1999 et investissements 2000

Un photocopieur, un deuxième refroidisseur à boissons, des bacs alimentaires et une extension de l'arrosage automatique Grande rue de la Côtère ont été les principales dépenses d'investissement cette année. A tout ceci s'ajoutent les frais de fonctionnement et d'entretien du matériel. Le total représente une dépense d'environ 20 000 francs. L'an 2000 verra le renouvellement du matériel et notamment l'achat d'un quatrième chapiteau suite à l'amortissement du premier qui date de 1993. Et à ce propos, au niveau des prêts de matériel, les quelques remarques plus ou moins acerbes de l'année dernière ont porté leurs fruits car en 1999, en tant que responsable du matériel, je n'ai pu que constater une amélioration dans les soins apportés par les emprunteurs. Cela s'en est très nettement ressenti tant du point de vue propreté et casse que du point de vue de l'usure elle-même. Cela mérite des compliments et j'espère que cela durera, le matériel n'étant point immortel.

Fleurissement

En ce qui le concerne, encore beaucoup de fleurs en cette année 99 pour un ornement toujours aussi agréable du village. Les fleurs et leur entretien très soigné sont toujours aussi appréciés des priaysiens. Mais un problème de plus en plus aigu se pose au sein de cette équipe : l'âge étant ce qu'il est, c'est-à-dire avançant inexorablement, certains jardiniers bénévoles sont obligés, bien malgré eux et leur passion, de baisser leur activité voire de la cesser. Les beaucoup plus jeunes travaillant évidemment n'étant guère disponibles, il reste les jeunes retraités, mais soit ils sont rares soit ils ne sont pas passionnés par les fleurs, ce qui se comprend aussi. Et la commune se voit de plus en plus dans l'obligation d'y participer soit en prenant régulièrement son tour avec une équipe composée du maire et d'adjoints pour l'arrosage, soit en mettant souvent les cantonniers à disposition du fleurissement. Quoiqu'il en soit, il faudra soit encourager de nouveaux bénévoles, soit restreindre cette activité, la commune ne pouvant suffire à tout.

Au niveau du financement la somme de 15 000 francs a été investie cette année dans l'achat du petit matériel, des graines et divers produits. Cette somme reste quasiment constante d'année en année.

J'en profite pour remercier le responsable du fleurissement Roger Tortillier et toute l'équipe des jardiniers bénévoles pour leur travail, leur efficacité et leur activité débordante du lundi matin afin de toujours garder notre commune la plus attrayante et la plus accueillante possible.



Renouvellement du tiers sortant

Jean Belin fidèle au comité depuis de nombreuses années nous quitte et laisse une place très vite comblée par François Lepinay du hameau de Bellegarde, les autres membres sortants ne sortant finalement pas !

Prochains départs

En conclusion de l'assemblée générale 1999, j'ai annoncé mon départ ainsi que celui de Colette Berrier, trésorière, lors de l'assemblée générale 2000. Cela clôturera un bail de trois ans de vice-présidence et onze ans de présidence pour mon propre compte et onze ans de trésorerie pour Colette. Nous laisserons une association nette et en bonne santé avec une trésorerie saine et largement positive, et une quantité impressionnante de matériels, comme extrêmement peu d'associations de villages équivalents et même supérieurs, peuvent s'en glorifier. Nous laisserons donc la place pour du sang neuf, pour des idées nouvelles sinon le Comité des Fêtes et du Fleurissement de Priay risquerait de s'enfoncer dans la routine, comme toute association d'ailleurs ! La roue tourne, les personnes changent et les choses évoluent, et surtout personne n'est irremplaçable !!

Cette annonce de départ faite intentionnellement un an à l'avance laisse largement un temps de réflexion à quiconque veut s'investir dans la vie du village.

Le président, Daniel JANIN

Composition du BUREAU

Président :	Daniel JANIN
Vice-président :	Robert VERCHERE
Vice-président, responsable du fleurissement :	Roger TORTILLER
Trésorière :	Colette BERRIER
Trésorière-adjointe :	Claude SANTHONNAX
Secrétaire :	Denise VERCHERE
Secrétaire-adjointe :	Nicole BOUQUIN
Membre de droit, le maire :	Jaqui REY

Assesseurs : Lucienne BERRIER, Jean MOREL, Michel BURNIER, Guy PAQUELET, Patrice BORNACHOT, René SANTHONNAX, Maurice VINCENT, François LEPINAY.

ADAPA

Des services à domicile pour la qualité de vie.

Nos services d'aide à domicile s'adressent à tous : **familles, personnes âgées, malades, handicapés.**

Pour plus d'informations : contactez-nous du lundi au vendredi de 8h à 18h au 04 74 45 51 70 ou en vous rendant à nos bureaux : 10, rue Pavé d'Amour - BOURG EN BRESSE

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE PRIAY

Bon an mal an, l'A.I.P. continue son petit bonhomme de chemin avec son équipe composée de la plupart des commerçants, artisans et libéraux du village, sans oublier les agriculteurs représentés par notre ami Maurice.

En 1999 la foire de printemps a changé de physionomie, la rue de l'église ayant été libérée pour adopter une nouvelle disposition dans la partie haute de la grande rue, qui sera certainement reprise à l'avenir : rendez-vous pour la neuvième édition le week-end du 1er avril 2000.



La journée "non-stop" du 25 juillet connut le succès habituel, grâce notamment à un soleil généreux, de nombreux amateurs étant venus déguster les autruches rôties à la broche, et découpées avec maestria par nos artisans bouchers.



midi du samedi était consacré au désormais traditionnel jeu des vitrines, précédant la venue du Père Noël qui fit une arrivée spectaculaire par la voie des airs.

L'an 2000 sera la dixième année de fonctionnement de l'A.I.P., dont le bureau est demeuré inchangé.

Président :	Alain MICHELIN
Vice-président :	Denis BEAUD
Trésorière :	Isabelle JOSEPH
Trésorier-adjoint :	Olivier JACQUIOD
Secrétaire :	Pierre BOUVARD
Assesseurs :	Paul BERNARD, Thierry BERNARD, Gérard DESCHER, Georges JOUANNIN, Maurice RIBERET.

Enfin, le programme de l'A.I.P. s'est enrichi en fin d'année d'un "marché de Noël" organisé pour la première fois le vendredi soir 3 décembre ; au cours de cette soirée nombreux furent ceux qui bravèrent la rigueur hivernale pour savourer en plein air marrons chauds, moules-frites, pâtisseries et autres productions de nos commerçants ; le succès de cette manifestation encourage les organisateurs à la reprogrammer en lui donnant plus d'ampleur. L'après-



FOOTBALL-CLUB de PRIAY

Lors de l'assemblée générale du mois de juin dernier, le F.C.P. a élu un nouveau bureau :

Président :	Hervé GUICHARDON
Vice-Présidents :	Jean-Louis GARROS (encadre les seniors) Thierry GARNIER (encadre les jeunes)
Trésorière :	Micheline MAURAND
Secrétaire :	Stéphane MAURAND
Secrétaire-adjointe :	Annie GARROS

- Le club se compose de :
 - deux équipes seniors (40 licenciés)

- une équipe de moins de 13 ans à 7, dirigée par Bruno LUVINI et Patrick FONTANEL (11 licenciés)
- une équipe de moins de 15 ans à 11, en entente avec AMBRONAY, SAINT-JEAN-le-VIEUX (18 licenciés), entraînée par Hervé GUICHARDON et Fred GAILLOT pour PRIAY, et J.M. BOSSU pour AMBRONAY.

- Les entraînements auront lieu à PRIAY le vendredi et le mercredi à AMBRONAY et les matches du dimanche matin à SAINT-JEAN-le-VIEUX.

- Depuis cette saison, le club compte une équipe de débutants dont les joueurs sont âgés de 5 à 7 ans, entraînée par S. FAIVRE et R. GAR-

ASSOCIATIONS

FOOTBALL-CLUB de PRIAY (suite)

ROS, le jeudi après-midi.

- Dans la catégorie "enfants", nos jeunes footballeurs jouent dans le haut du tableau de leur championnat respectif.
- Les entraînements seniors ont été repris cette saison par Hubert GERVEZ ; l'équipe I qui évolue en 3ème division de district est actuellement 1ère de son championnat, et s'est vu offrir maillots et shorts par le magasin "Sport 2000" d'Ambérieu.
- Quant à l'équipe II, elle évolue en 4ème division de district et se place en troisième position de son championnat.
- Nos deux équipes visent la montée en catégorie supérieure et comptent sur votre soutien le dimanche après-midi au stade.
- Félicitations à R. Da ROCHA pour l'obtention du diplôme d'arbitre officiel.
- Pendant les vacances, joueurs et amis du club ont rénové et repeint les vestiaires, le stade et le totem, en espérant que les lieux resteront dans le même état tout au long de l'année...

- Les joueurs et dirigeants remercient les commerçants et artisans de la commune pour le soutien qu'ils apportent au club.

Le F.C.P. vous souhaite une bonne et heureuse année 2000, et vous donne rendez-vous au stade à partir du mois de février.



FOYER RURAL DES RIVES DE L'AIN

TENNIS

2 courts extérieurs éclairés à Villette-sur-Ain
1 court couvert à Chatillon en partenariat avec le Club de Chatillon.

Ecole de Tennis et Compétition

Animation pour ADULTES :
Mercredi à 18 heures
Ecole de Tennis Enfants :
Le samedi de 9 h à 15 h
par tranches de 1 heure suivant niveau
Renseignements : M CABAUSSSEL 04 74 35 47 58

Inscriptions :
Hôtel des Mas - Villette-sur-Ain



Chaque Vendredi de 17h à 18h30
LA BIBLIOTHÈQUE
vous accueille à la Mairie
de Villette sur Ain

AQUARIOPHILIE

Activité organisée dans les locaux
de la mairie de
Chatillon-la-Palud
Le Samedi de 14 h 30 à 16 h
Pour toutes informations
M. Cometti : 04 74 35 41 04

TENNIS DE TABLE

Renseignements et inscriptions
M. Cometti 04 74 35 41 04
Au Foyer rural de Villette



Ensemble orchestral «OK COUNTRY»

Répétitions le vendredi à partir de 20 h 30
Renseignements :
Yvan Dilos : 04 74 34 62 04

FOLYPHONIE

CHORALE à partir de 12 ans
Répétition Vendredi
de 20 h 30 à 22 h 30

FOLYPHONIE JUNIOR

CHORALE de 7 à 11 ans
Répétition le mercredi après midi
de 17 h à 18 h
Renseignements et Inscriptions
Catherine PERRET : 04 74 39 04 83



ATC (Artisanat-Tradition-Création) Vannerie

Mardi de 14 h à 17 h et de 19 h 30 à 22 h 30

Initiation à la fabrication du pain et utilisation du four à bois

Samedi, Dimanche ou Lundi matin (7 h à 12 h)
Toutes les 3 semaines
(Calendrier sur demande)

Renseignements et Inscriptions
A. Chapuis : 04 74 35 63 82
J. Roche : 04 74 35 43 34

ACTION JEUNES

Activités organisées pour les jeunes de 11 à 17 ans en
partenariat avec le Centre Social de Chalamont et la
participation d'Animateurs engagés par la Fédération
des Foyers Ruraux
Renseignements :
CENTRE SOCIAL DE CHALAMONT
Tél : 04 74 61 73 35

ATELIER de PEINTURE SUR BOIS

Stages mensuels le Mercredi ou le Samedi de 9h à 17h
+ Atelier libre le jeudi soir
Dans les locaux de la mairie de Priay

Infos : MP GARNIER : 04 74 39 00 86

GYMNASTIQUE

Adultes

Lundi 8h45 à 9h45 et 9h45 à 10h45
Mardi 18 h à 19 h et 19 h à 20 h
Mercredi 18 h 30 à 19 h 30

Le mercredi

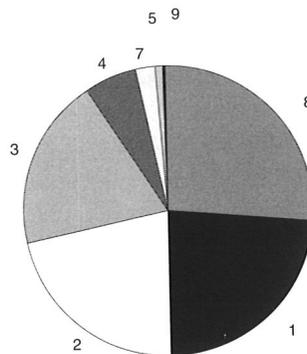
Enfants 5/7 ans de 13h45 à 14h45
Enfants 8/10 ans de 14h45 à 15h45

Renseignements et Inscriptions
J. Clapissou : 04 74 35 49 81
Annick Cabaussel : 04 74 35 49 81

BUDGET COMMUNAL

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 - Charges à caractère général	965 000
2 - Charges de personnel	886 000
3 - Autres charges de gestion courante	784 800
4 - Charges financières	235 000
5 - Charges exceptionnelles	35 500
6 - Reversement impôts et taxes	0
7 - Dépenses imprévues	100 000
8 - Virement à la section d'investissement	1 080 100
9 - Atténuation de produits	500
TOTAL	4 086 900



**Dépenses de
Fonctionnement**

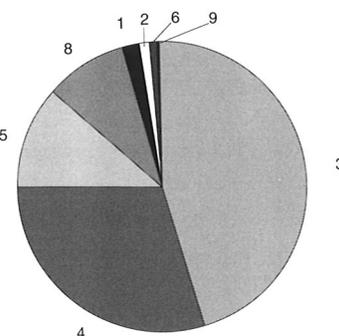
4 086 900 F

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 - Vente de produits	73 400
2 - Travaux en régie	50 400
3 - Impôts et taxes	1 873 100
4 - Dotations, subventions, participations	1 205 000
5 - Autres produits de gestion courante	475 000
6 - Produits exceptionnels	33 000
7 - Transfert de charges	0
8 - Excédent de fonctionnement reporté	374 000
9 - Atténuation de charges	3 000
TOTAL	4 086 900

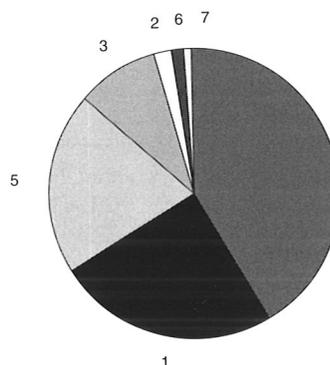
**Recettes de
Fonctionnement**

4 086 900 F



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1 - Déficit d'investissement reporté	597 000
2 - Immobilisations incorporelles	45 000
3 - Immobilisations corporelles	227 400
4 - Immobilisations en cours	1 021 900
5 - Emprunts et dettes assimilées	495 000
6 - Dépenses imprévues	32 500
7 - Différences sur réalisations d'immobilisations	19 000
TOTAL	2 437 800



**Dépenses
d'Investissement**

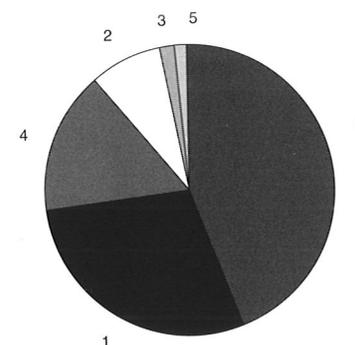
2 437 800 F

RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 - Excédent d'investissement reporté	707 200
2 - Dotations, fonds et réserves	200 000
3 - Subventions d'investissement	38 000
4 - Emprunts et dettes assimilées	380 000
5 - Différences sur réalisations d'immobilisations	32 500
6 - Virement de la section de fonctionnement	1 080 100
TOTAL	2 437 800

**Recettes
d'Investissement**

2 437 800 F



DÉPENSES BALANCE GÉNÉRALE

Dépenses d'investissement (A)	2 437 800
Dépenses de fonctionnement (B)	4 086 900
- Prélèvements sur recettes de fonctionnement (C)	1 080 100
Dépenses de fonctionnement propres (B - C = D)	3 006 800
TOTAL (A + D)	5 444 600

RECETTES BALANCE GÉNÉRALE

Recettes de fonctionnement (E)	4 086 900
Recettes d'investissement (F)	2 437 800
- Prélèvements sur dépenses d'investissement (G)	1 080 100
Recettes d'investissement propres (F - G = H)	1 357 700
TOTAL (E + H)	5 444 600

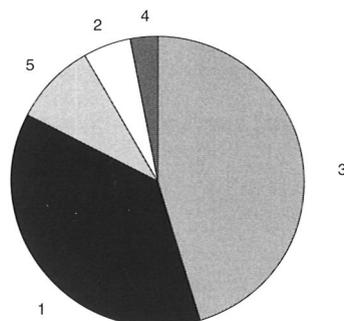
TAXES LOCALES

	Bases	Taux du Conseil	Variation taux	Produit	Variation du produit (N-1)
Taxe d'habitation	6 060 000	6,30%	0 %	381 780	4,12%
Taxe Foncière propriétés bâties	4 112 000	9,27%	0 %	381 182	3,63%
Taxe Foncière propriétés non bâties	236 000	40,08%	0 %	94 589	2,16%
Taxe Professionnelle	7 730 000	10,03%	0 %	775 319	- 6,87%
TOTAL	18 138 000			1 632 870	- 1,61%

BUDGET ASSAINISSEMENT

DÉPENSES D'EXPLOITATION

1 - Achats, autres charges externes	46 000
2 - Charges financières	6 500
3 - Dotations aux amortissements et provisions	56 000
4 - Dépenses imprévues	3 500
5 - Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	11 500
TOTAL	123 500



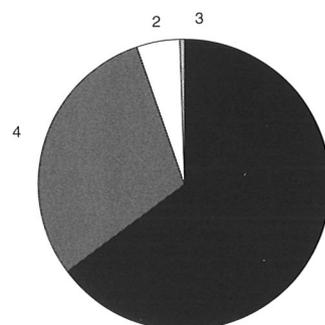
**Dépenses
d'Exploitation**
123 500 F

RECETTES D'EXPLOITATION

1 - Vente de produits, prestations de services	80 000
2 - Subventions d'exploitation	6 000
3 - Autres produits de gestion courante	500
4 - Produits exceptionnels	37 000
TOTAL	123 500

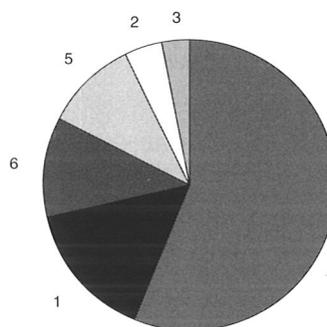
**Recettes
d'Exploitation**

123 500 F



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1 - Déficit antérieur reporté	139 000
2 - Subventions d'investissement	37 000
3 - Emprunts et dettes assimilées	27 000
4 - Immobilisations en cours	509 600
5 - Autres immobilisations financières	92 400
6 - Dépenses imprévues	102 800
TOTAL	907 800



**Dépenses
d'Investissement**

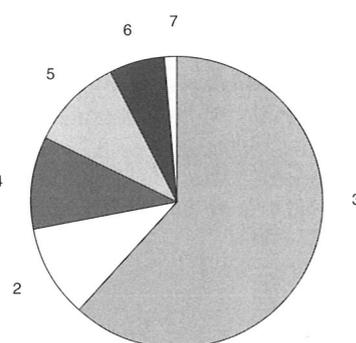
907 800 F

RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 - Excédent antérieur reporté	0
2 - Apports, dotations et réserves	94 500
3 - Subventions d'investissement	561 000
4 - Immobilisations en cours	92 400
5 - Autres immobilisations financières	92 400
6 - Amortissements des immobilisations	56 000
7 - Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	11 500
TOTAL	907 800

**Recettes
d'Investissement**

907 800 F



DÉPENSES BALANCE GÉNÉRALE

Dépenses d'investissement (A)	907 800
Dépenses d'exploitation (B)	123 500
Prélèvements sur recettes d'exploitation (C)	11 500
Dépenses d'exploitation propres (B - C = D)	112 000
TOTAL (A +D)	1 019 800

RECETTES BALANCE GÉNÉRALE

Recettes d'exploitation (E)	123 500
Recettes d'investissement (F)	907 800
- Prélèvements sur dépenses d'investissement (G)	11 500
Recettes d'investissement propres (F - G = H)	896 300
TOTAL (E +H)	1 019 800

INFOS MUNICIPALES

TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES (du 01/01/98 au 31/12/98)

1°- Habitants de Priay et sociétés locales :

* Conférence	760,00 F
* Conférence avec lunch	940,00 F
* Repas de société locale sans but lucratif	650,00 F
* Bal	1 090,00 F
* Concours de belote	560,00 F
* Repas de mariage et divers	1 090,00 F
* Repas de société à but lucratif	1 090,00 F

2°- Habitants et sociétés des communes extérieures :

La salle des fêtes est louée uniquement pour les usages suivants :

* Conférence	810,00 F
* Conférence avec lunch	1030,00 F
* Chauffage par journée d'utilisation	185,00 F

DROITS DE BRANCHEMENT

* A l'égout	3 500,00 F
-------------------	------------

CIMETIÈRE

* Concessions cinquantenaires	650,00 F le m ²
* Concessions trentenaires	400,00 F le m ²

DROIT DE PLACE SUR LE MARCHÉ

* L'emplacement	8,00 F
-----------------------	--------

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- * Du 1^{er} octobre au 31 mars : ramassage hebdomadaire le mardi matin.
- * Du 1^{er} avril au 30 septembre : ramassages les mardi et samedi matin.

HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DU MAIRE

- Mardi de 8h30 à 11h30
- Jeudi de 8h30 à 11h30
- Samedi de 8h30 à 11h30

Nous vous prions de bien vouloir respecter ces horaires et ne venir en dehors des heures d'ouverture que dans les cas d'extrême urgence.

LE CARNET DE PRIAY ÉTAT CIVIL 1998

NAISSANCES

FEUGERE Julien	5 février 1999
CHINAGLIA Mauranne Séverina Lydia Michelle	27 février 1999
DELAHODDE Bryan Mickaël	16 mars 1999
DEROBERT Emily Léanne	24 mars 1999
SCHAEFFER Mylène	12 juin 1999
SCHUTT Amélia Catherine	22 juillet 1999
BOISTIER Marianne Monique Jacqueline	6 septembre 1999
CONVERT Clovis François Claude	26 octobre 1999
LE BELLEC Alexis	5 novembre 1999
BRISHOUAL Eloïc Patrick	10 décembre 1999
BOUSSETON Lucas	10 décembre 1999
BROYER Jérémy	20 décembre 1999

NB : Certaines naissances ne figurent pas faute d'avoir reçu les notifications officielles.

MARIAGES

SCHAEFFER Eric Paul Daniel et DI CREDICO Corinne	24 avril 1999
ORSET Franck et BERRIER Christine Anne-Marie	3 juillet 1999
FONTANEL Serge Jean-Antoine Marcel et GAUTHIER Marie-Alphonsine Alice-Louise	17 juillet 1999
LEVROLD Christophe et MOREL Rachel	21 août 1999
JANIN Bernard Michel Marius et NORO Rosalie	18 septembre 1999
PIVOTTO Jérôme Jean Ernest et NUNES FERREIRA Silvina Maria	25 septembre 1999
GUICHARDON Hervé et REY Ghislaine Pascale	11 décembre 1999

DÉCÈS

MOISSONNIER Marie Joséphine Veuve Michel	7 janvier 1999
PETR Joseph	12 février 1999
EMEYRIAT René Louis	17 février 1999
GENOUD Louis Marius	25 février 1999
PERRIN Paul Alexandre	4 mars 1999
BOUVARD Arthur	25 avril 1999
PROST Clotilde Camille Epouse GENOUD	3 juin 1999
RUGGERI Francine Marie-Louise Epouse PAQUELET	6 juillet 1999
BUSSY Albert	13 août 1999
de JOUFFROY-GONSANS Marie Camille Henriette Yseult Veuve ROBIN de la COTARDIERE	21 septembre 1999
CORNET Marcel	3 octobre 1999
DESCHER Raymond	11 octobre 1999
POLPRE Danielle Marguerite Epouse VARLINE	21 octobre 1999
DEGROUTTE Robert	18 novembre 1999

Calendrier des Fêtes 2000

JANVIER

Vendredi	7 Janvier à 18 heures	Cérémonie des vœux de la Municipalité
Dimanche	9 Janvier	QUINE - LOTO (Comité des Fêtes & Fleurissement)
Samedi	15 Janvier	BOUDIN du Sou des Ecoles
Dimanche	16 Janvier	Cross Entraînement Départemental des Pompiers
Samedi	22 Janvier	BAL des Jeunes de PRIAY (soirée neige)

FEVRIER

Samedi	05 Février	SOIREE DANSANTE (Football Club)
Samedi	12 Février	VENTE D'HUITRES (Sou des Ecoles)
		BELOTE COINCHEE (Gaule Priaysienne)
Dimanche	20 Février	BANQUET des CLASSES 0 & 5

MARS

Dimanche	05 Mars	Banquet de l'Amicale des Retraités
Samedi	11 Mars	BOUDIN (Amicale Chasse)
Samedi	18 Mars	SOIREE à THEME (Sou des Ecoles & Cantine)

AVRIL

Samedi/Dimanche	1 & 2 Avril	FOIRE ARTISANALE de l'A.I.P
Dimanche	23 Avril	Concours de Boules (Coupe Léon Jacquin)
Samedi	29 Avril	Coq au Vin (Football Club PRIAY)

MAI

Samedi	06 Mai	Bal Rock (Titi Rock Minet)
Dimanche	07 Mai	FARFOUILLE (Villette sur Ain; Tennis)
Lundi	08 Mai	Cérémonie commémorative de l'Armistice 1945
Samedi	13 Mai	OMELETTE GÉANTE (Football Club Priay)
Dimanche	21 Mai	CONCOURS de BOULES (Coupe Henri Arpin)
Samedi	27 Mai	Fête des Mères-VENTE DE FLEURS (Sou des écoles)

JUIN

Jeudi	01 Juin	Safari Truites (GAULE Priaysienne)
Samedi	3 Juin	Concours de Boules (Coupe Marcel DELOY)
Samedi	10 Juin	Tournoi de Foot ENFANTS (Football Club Priay)
Dimanche	11 Juin	Sports en Campagne (FOYER Rural des Bords de L'Ain)
Dimanche	18 Juin	FARFOUILLE de Bellegarde (Comité des Fêtes)
		Concours de Boules (Coupe Jean VACHEY)
Dimanche	25 Juin	Fête de Fin d'Année (Sou des Ecoles & Cantine)

JUILLET

Samedi	8 Juillet	Concours de Boules (Coupe René GANDILLET)
Dimanche	9 Juillet	Galettes à la crème (Sapeurs-pompiers)
Vendredi	14 Juillet (soir)	Retraite aux Flambeaux - Feu d'artifice - Bal Gratuit (CFF)
Dimanche	23 Juillet	Journée NON - STOP de l'A.I.P (courses pédestres)

AOÛT

Dimanche	06 Août	Concours de boules (Commerçants & Artisans)
Samedi	12 Août	Début de la Vogue (retraite aux flambeaux - C.F.F)
Samedi	12 Août	Concours de Boules (Coupe Jaqui REY)
Dimanche	13 au Mardi 15 Août	VOGUE - Tournée de Brioches (Jeunes de PRIAY)
Mardi	15 Août	Concours de Pointage (Boules)
Samedi	26 Août	Rassemblement de la RUE de BULET

SEPTEMBRE

Samedi	02 Septembre	Tournoi de Onze challenge BERTHILLER (Football Club Priay)
		BUT D'HONNEUR (Amicale Boules)
Dimanche	10 Septembre	Galettes Jeunes Sapeurs-Pompiers (Oignons - Fromage)

OCTOBRE

Dimanche	01 Octobre	Exposition-vente de l'Amicale des Retraités
Samedi	28 Octobre	Soirée Halloween du Football Club de PRIAY

NOVEMBRE

Samedi	11 Novembre	Cérémonie commémorative de l'armistice 1918
Samedi	18 Novembre	Repas Dansant (Sou des Ecoles & Cantine)

DECEMBRE

Vendredi	01 Décembre	Marché de Noël (A.I.P.)
Samedi	02 Décembre	Concours des Vitrines et illuminations (A.I.P)
Vendredi	31 Décembre	Réveillon St - Sylvestre

Renseignements utiles

(Numéros de téléphone importants - Permanences diverses)

- Mairie : Permanences le Mardi, le Jeudi et le Samedi de 8 h 30 à 11 h 3004 74 35 67 25
- Gendarmerie : à Pont d'Ain1 7 ou 04 74 39 10 55
- Santé :
 - Samu Numéris 1 5
 - Centre anti-poisons Grange Blanche04 78 54 14 15
 - Médecin : Docteur Tarroux04 74 35 66 47
 - Pharmacie : Mr Bel04 74 35 60 19
 - Chirurgien-Dentiste : Mr Appel04 74 35 60 54
 - Kinésithérapeute : Mr Robert04 74 35 47 25
 - SOS Ambulances04 74 39 09 09
 - Hôpital Fleyriat à Viriat04 74 45 46 47
 - Clinique chirurgicale d'Ambérieu-en-Bugey.....04 74 38 30 00
 - Assistante Sociale Pont d'Ain04 74 39 07 21
(Permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois de 10 h à 12 h)
- Pompiers :1 8
- Préfecture : Bourg-en-Bresse04 74 32 30 00
- École : Priay04 74 35 40 00
- Poste : Priay04 74 35 60 41
(Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 14h à 17 h - Samedi 9h à 12 h)
- Fiscalité : Centre des Impôts Bourg-Sud
Place de la Grenouillère04 74 23 26 88
Perception à Pont d'Ain04 74 39 04 75
Tous les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
- EDF : Ambérieu-en-Bugey04 74 38 20 56
Dépannage04 74 46 83 24
- SDEI : Meximieux04 74 61 01 02
- SNCF : Ambérieu-en-Bugey04 74 21 50 50
Réservations04 74 38 03 74
- Direction de l'équipement : Bourg-en-Bresse.....04 74 45 62 37
- Paroisse :04 74 35 62 74
- Bibliothèque : Permanence chaque mercredi de 14h30 à 16h30 pour les enfants et chaque vendredi
de 17h à 18h30 pour les adultes